

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

DGAET Direction des Routes et des Ports
Arrondissement d'Aix-en-Provence
15447

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET**

OBJET : RD 6 - Meyreuil - Implantation d'une protection acoustique et minéralisation de l'accotement entre le dispositif de retenue et l'ouvrage - Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage et de financement.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux Routes, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La commune de Meyreuil a conclu une convention de projet urbain partenarial (PUP) avec des opérateurs immobiliers afin de réaliser un programme immobilier en bordure immédiate de la RD 6, au lieu-dit quartier de Ballon.

Afin de réduire les nuisances sonores de la RD 6, la Commune envisage, en accord avec le Département des Bouches-du-Rhône, d'implanter, en bordure de voie, une protection acoustique axée Est-Ouest, du PR 18 + 400 au PR 19 + 000. Cet ouvrage, situé à l'arrière du dispositif en béton existant, rendra inaccessible la zone comprise entre l'écran et celui-ci et, par conséquent, l'entretien du sol. Aussi, la Commune souhaite procéder à sa minéralisation.

Pour ce faire, le Département doit autoriser la commune de Meyreuil à réaliser ces travaux sur le domaine public routier départemental par une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage qui définira les modalités d'entretien et d'exploitation partiels du domaine public routier départemental et actera les modalités de financement de l'opération.

La participation du Département pour la minéralisation de la zone comprise entre le dispositif de retenue en béton et la protection acoustique s'élèvera à 33 878 €, le montant total de l'opération étant estimé à 707 083 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

